



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de
Montréal-Est du 13 juillet 2015 à 18 h 30 tenue en la salle du conseil de
l'hôtel de ville située au 11370, rue Notre-Dame Est**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents :

Monsieur Robert Coutu, maire
Madame Françoise Lachapelle, conseillère – district 1
Madame Monique Major, conseillère – district 2
Monsieur John Judd, conseiller – district 4

Sont absents :

Madame Sylvie Dauphinais, conseillère – district 3
Monsieur Michel Bélisle, conseiller – district 5
Madame Anne St-Laurent, conseillère – district 6

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR ROBERT COUTU

Sont également présents :

Madame Josée Guy, directrice générale
Monsieur Roch Sergerie, avocat et greffier

Le maire, monsieur Robert Coutu, ouvre la séance à 18 h 30.

*À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter :
la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à
l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.*

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
13 JUILLET 2015 À 18 H 30**

201507-148

Il est proposé par madame la conseillère Françoise Lachapelle
Appuyé par madame la conseillère Monique Major

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 juillet 2015 tel que ci-après reproduit:

Ouverture de la séance

1 Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 juillet 2015 à 18 h 30

5 Règlements

5.1 Avis de motion – Règlement décrétant divers travaux municipaux

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÈGLEMENTS

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DIVERS TRAVAUX MUNICIPAUX 201507-149

Madame la conseillère Françoise Lachapelle donne un avis de motion à l'effet que sera adopté, lors d'une prochaine séance ordinaire du Conseil, un règlement décrétant divers travaux municipaux.

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

LEVÉE DE LA SÉANCE

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JANVIER 2015

201507-150

Il est proposé par monsieur le conseiller John Judd,
Appuyé par madame la conseillère Monique Major

Et résolu

De lever la séance.

Le maire, monsieur Robert Coutu, déclare la séance levée à 18 h 31.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ROBERT COUTU
Maire

ROCH SERGERIE, avocat
Greffier